



Le Serrissien

N° 104
JUILLET
2018

www.serris.fr

Centenaire 1918-2018

Pour ne pas oublier!



Photo: Créa Photo

/ DOSSIER

■ LE CENTENAIRE 1914-1918

/ COUP D'ŒIL

■ SERRIS EN FÊTE

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



Suivez-nous

sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
7706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 43 52 00
Fax: 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi: 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi:
9 h 00-12 h 00
et 14 h 00-18 h 00
Samedi: 9 h 00-12 h 00

**Attention: du 16 juillet
au 18 août: horaires
d'été. Voir page 40.**

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Ichiba Cosplay première

P. 8

COUP D'ŒIL

Serris en Fête
La Machine de Turing:
Ferme des Communes
Bougez votre été
Des menus végétariens
Le Serrissien, meilleur journal
municipal d'île de France
Le Sport à Serris

P. 16

RENCONTRE

Noëlla QUAGHEBEUR

P. 18

DOSSIER

Centenaire: pour ne pas oublier

P. 26

ASSOCIATION

Le Comité des Fêtes de Serris

P. 28

ÉCONOMIE

Villages Nature
Une salle de boxe dans le Bourg
Ils ont choisi Serris

P. 30

CADRE DE VIE

La PM à votre service
Davantage de fleurs dans la ville
En bref
Pelouse et haie: quelques rappels
Sacs de collecte des déchets verts
J'aime ma ville, je la respecte

P. 36

DÉMOCRATIE

Merci aux élus du CME
Les élus du CME conduits au poste
Démocratie de proximité

P. 39

À L'AFFICHE

Concours photo



Séance de dédicaces des dictionnaires offerts par la Mairie à la demande des élèves des écoles Robert Doisneau et Jean de La Fontaine.



Mes chers concitoyens,

Il y a quatre ans et conformément à mes engagements, j'ai lancé le projet de modernisation de notre communication afin de répondre au défi de la modernité et du numérique. Le service a su relever ce challenge haut la main! Après la création du Facebook de la Ville qui compte à ce jour près de 4100 abonnés, après la refonte totale du site internet et de la newsletter, c'est aujourd'hui notre magazine « Le Serrissien » qui fait rayonner Serris. Lors du dernier salon des Maires d'Île de France, sa nouvelle version a reçu le « Grand Prix » de la presse municipale et est devenue le premier magazine municipal 2018 toutes communes confondues. Un seul mot: bravo à l'équipe!

En mai dernier, la célébration du centenaire de la Première Guerre Mondiale a réuni plus de 20 000 personnes sur deux jours. La présence de cinq ambassades et de nombreuses personnalités politiques locales, du Département et de la Région, témoigne de l'importance et de l'utilité publique de ces reconstitutions historiques. À travers ce devoir de mémoire, grands et petits ont pu vivre des moments exaltants et partager ensemble des tranches de vie de cette Grande guerre avec une émotion intense et perceptible. Les services de la Ville se sont investis sans compter pour vous satisfaire et rendre cela possible et je tiens à leur rendre hommage.

En juin, les nombreux événements organisés par la Ville démontrent le dynamisme de notre équipe municipale, mais aussi des agents communaux, bé-

névoles associatifs et parents d'élèves qui s'investissent sans compter pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Nous sommes en période estivale et il nous faut penser à ceux qui ne partent peut-être pas. Cette année, c'est 1000 journées à la mer à 1 euro que nous avons décidé d'offrir aux Serrissiens et en particulier à tous vos enfants, en juillet et en août. C'est ça la vraie solidarité.

Enfin, la rentrée de septembre verra la mise en place des repas végétariens dans toutes les cantines de notre commune, mais aussi pour le portage à domicile à l'attention de nos aînés.

Il vous suffit d'en faire la demande au service Accueil Famille. Ce menu végétarien (sans chair animale) permettra de proposer une offre alimentaire complémentaire adaptée à tous, avec une qualité gustative qui fera de ces repas un moment de plaisir pour tous les enfants et les adultes, quel que soit leur choix alimentaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un repos bien mérité.

» Le menu végétarien permettra de ne pas stigmatiser les enfants qui, pour des raisons médicales, éthiques ou religieuses, ne veulent pas manger de viande. C'est simple et cela garantit l'apport en protéines. »

Philippe DESCROUET
Maire de Serris

Vice-Président de Val d'Europe agglomération
Président du Conseil d'administration d'EPAFRANCE

FOIRE AUX GRENIERS ET MARCHÉ AUX FLEURS ▶

Au programme de cette édition : 130 exposants (un nombre en hausse par rapport à l'an dernier), une structure gonflable pour les enfants, un food truck, la seconde édition du marché aux fleurs avec notamment Serris Balad et Truffaut Coutevroult et des visiteurs et des exposants contents de leurs achats ou de leurs ventes.



FÊTE DU RAM ▶

Samedi 26 mai, la Fête du Ram de Serris a pris place à l'école Pierre PERRET. Organisée par le service Petite Enfance, cette matinée proposait une exposition photos des créations des enfants ainsi que des ateliers et des animations préparés par les assistants maternels membres du RAM municipal : pêche à la ligne, animation musicale avec Lisa & Co, jeux d'adresse, parcours moteur, lecture par la médiathèque du Val d'Europe. Cet instant convivial a été conclu par un bal folk où tous les participants ont dansé aux sons de l'accordéon et du violon.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration de la Victoire de 1945 a eu lieu ce mardi 8 mai, au Monument aux Morts puis à l'Hôtel de Ville. Les élus de Serris et du Conseil Municipal des Enfants (CME) étaient présents pour rendre hommage et témoigner leur reconnaissance éternelle à ces hommes et ces femmes de notre pays mais aussi à ceux venus d'horizons et de pays différents morts pour notre liberté et pour la République. ▼





◀ EXPO PHOTOS « REGARD ANIMAL »

Les 9 et 10 juin, le Club photo de la commune Image'in Serris présentait sa 2^e exposition. Cette année, le « Regard animal » a permis aux membres de présenter de superbes photos. Les nombreux visiteurs de l'exposition ont voté pour élire le meilleur cliché, photos que vous pouvez retrouver page 39.



Plus de photos
www.serris.fr
 Ville.de.Serris



◀ FERME DES COMMUNES : PRÉVENTE AUX SERRISSIENS

Les préventes pour la saison 2018-2019 de la Ferme des Communes réservées aux Serrissiens ont fait le plein les matinées des samedis 9 et 16 juin. Si vous n'avez pas encore pris vos billets, dépêchez-vous avant que les spectacles ne soient complets. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil à la programmation page 11.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2

Comme tous les ans, le mois de juin est marqué par la remise des livres par les élus de Serris aux CM2 qui vont passer en 6^e l'année prochaine.

Philippe Descrouet et Noura Bellili, Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement et aux Affaires péri et extrascolaires ont remis trois ouvrages aux élèves des groupes scolaires de Serris: un dictionnaire, un Bescherelle et un Bled anglais. ▼



/ ZAPPING

Ichiba Cosplay première

L'Association Hi'Japan et la ville de Serris ont proposé la 1^{re} édition de Ichiba Cosplay (marché en japonais) le samedi 21 avril 2018 à la Ferme Des Communes.

Près de 400 personnes ont fait le déplacement pour cette première édition !

Les visiteurs ont pu apprécier les initiations d'over board et autres trottinettes électriques (proposés par Urban skate); des ateliers créatifs de coloriage, de confection de poupées japonaises et de fabrication de baguettes de sorciers (par l'association Hi Japan); des stands de tissus et autres accessoires d'inspiration japonaise (par Maesya, la belle mercerie, Couture tissu & Cie, mercerie 136, La Cachette Secrète et La Grande Papet').

L'association Image'in Serris proposait également un studio photo sur scène de 13h00 à 16h00 pour immortaliser les Cosplayeurs !

Le temps fort de l'événement a eu lieu à 16h00 avec le fameux défilé des Cosplayeurs; vêtus de leurs plus beaux costumes, ils ont repris des thèmes de BD, de jeux vidéo et autres Disney... Un rendez-vous désormais très attendu !



Plus de photos
www.serris.fr
[f Ville.de.Serris](https://www.facebook.com/Ville.de.Serris)



Photo: Pascal'ou





Serris en fête pour l'arrivée de l'été

Les 23 et 24 juin derniers, les alentours de l'Hôtel de Ville étaient animés à l'occasion de la première édition de Serris en fête: une fête de village qui en proposant des animations pour petits et grands a donné des airs de vacances à la ville en ce début d'été.

Structure gonflable, parcours de motricité, mur d'escalade, séance de Pilates et de fitness, ateliers créatifs, pétanque avec Serris Pétanque, stands caricatures, cellograft et art painting, escape game avec MindTrap Serris, buvettes, trampoline, manèges, exposition, cinéma en plein air, jeu de piste, etc., avec un tel programme, Serris en fête aurait déjà été bien rempli pour une première édition; mais comme les élus de Serris souhaitent également que cette fête crée du lien social, ils avaient demandé à plusieurs associations d'animer le premier jour de cet événement. Fola Percussions a ouvert le bal puis Mama Cool a proposé des danses et un spectacle de marionnettes. Serris Danse Val d'Europe a pris le relais avec de la street dance, de la bachata, etc. avant que l'association la voix de Santo Amaro ne présente un défilé et de la danse. Music Impact puis l'École de Musique Serrissienne ont clôturé cet après-midi avec un concert. Merci à tous ces talents pour ce spectacle diversifié et de qualité sur la scène de l'Hôtel de Ville.

Dans le parc du Centre urbain, Serris en fête continuait avec la fête de Planète Sport. Celle-ci a débuté par différents ateliers sportifs ouverts à tous (flags, rugby sans contact, badminton, athlétisme, foot). Philippe DESCROUET et Henri PEREZ, Conseiller municipal Délégué au Sport ont ensuite remis des diplômes aux enfants et adultes adhérents de Planète Sport. Ces derniers ont eu la surprise de voir lors de cette cérémonie un invité de marque convié par Henri PEREZ: Mourad MEGHNI, footballeur professionnel qui a notamment joué en Série A à la Lazio de Rome et à Bologne ainsi que pour l'équipe nationale d'Algérie. Un autre footballeur international était aussi présent à Serris ce week-end: Yvan WOUNDANJI. Ce joueur de l'équipe de France de cécifoot a animé, avec Éric FOLA, une initiation à sa discipline le lendemain.

Avec Serris en fête, la Ville souhaitait offrir aux Serrissiens une « fête du village », une animation qui permette à toutes les générations de s'amuser simplement ensemble. Objectif atteint!





— Zoom sur **Mystère à Serris**

Lors du jeu de pistes organisé le dimanche après-midi, 15 équipes sont parties du parc des Communes à la recherche du micro perdu par le Maire de Serris. Pour progresser le long des différentes étapes (Ferme des Communes, poste de Police Municipale, Monument aux Morts, Lavoisier, école Robert Doisneau, lac des Gassets et Hôtel de Ville), les participants devaient répondre à des quiz ou surmonter des épreuves pour finalement résoudre le mystère. Mais le but de ce jeu était surtout de partager un moment de plaisir et de découverte du patrimoine lors de cet après-midi ludique et sportif vu la distance à parcourir.

Philippe DESCROUET a récompensé les participants pour leur perspicacité et la bonne humeur avec laquelle ils ont joué le jeu.



Plus de photos
www.serris.fr
[f Ville.de.Serris](https://www.facebook.com/Ville.de.Serris)

— Parole de **Serrissiens**



« On a passé un très bon moment. En plus, les quiz portaient sur des thèmes comme l'environnement ou la citoyenneté que les enfants abordent en CM2. Un bon moyen pour réviser tout en s'amusant. C'était vraiment sympa »

La Machine de Turing: de Serris à Avignon



Photo: Fabienne Rappeneau



Photo: Fabienne Rappeneau

La Machine de Turing, une pièce de Benoit SOLÈS mise en scène par Tristan PETITGIRARD, avec Benoit SOLÈS et Amaury de CRAYENCOUR, était en résidence à Serris. Les Serrisais ont pu être les premiers critiques de cette pièce, créée dans notre commune, grâce aux trois magnifiques représentations données à Serris avant que la troupe ne prenne la direction du Festival d'Avignon.

Benoit SOLÈS et Tristan PETITGIRARD ont monté cette pièce lors de leur résidence de deux semaines à la Ferme Des Communes. Avant de partir au Festival d'Avignon, trois représentations gratuites ont eu lieu à Serris.

La première a eu lieu l'après-midi, devant les collégiens de la ville, conformément à la volonté des élus de promouvoir la culture pour tous. Ce fut l'occasion pour les collégiens d'échanger avec les acteurs et le metteur en scène de cette pièce qui raconte l'histoire vraie d'Alan TURING. Cet homme, injustement resté dans l'ombre et broyé par la « machine » bien pensante de l'Angleterre des années cinquante a

été recruté par les Services Secrets Britanniques, en tant que « cryptanalyse ». Sa mission: briser l'Enigma, machine servant aux Allemands à coder leurs messages. Sa contribution infléchira le cours de la guerre.

Le jeudi soir et le samedi soir suivant, les acteurs sont remontés sur scène pour deux autres représentations proposées gratuitement aux Serrisais et qui ont confirmé la qualité de cette pièce et le talent des acteurs.

Nul doute que La Machine de Turing est vouée au succès.

Saison
2018
2019

LA FERME DES COMMUNES

Centre Culturel

vous régalez !



29 sept. - 29 €/23 €



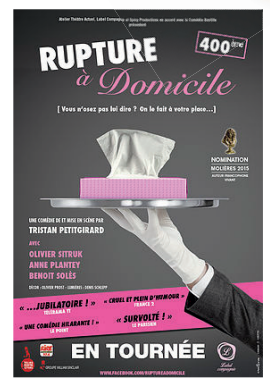
6 octobre - 29 €/23 €



20 octobre - 29 €/23 €



3 novembre - 29 €/23 €



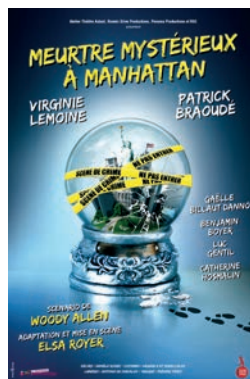
17 novembre - 29 €/23 €



25 novembre - 8 €/5 €



15 décembre - 35 €/28 €



12 janvier - 29 €/23 €



16 février - 35 €/28 €



17 mars - 8 €/5 €



30 mars - 29 €/23 €



13 avril - 29 €/23 €



11 mai - 35 €/28 €

Les spectacles ont lieu à 21h00, sauf *Histoires en musiques* et *Le Bossu de Notre Dame* qui se déroulent à 15h00.



FERME DES COMMUNES

8 boulevard Robert Thiboust - 7700 Serris

— Achetez vos billets sur www.fermedescommunes.fr

Bougez votre été

4^e édition



avec Jean-Marc,
la mascotte
de Bougez votre été

Du 11 juillet au 19 août, du mercredi au dimanche, de 15 h 00 à 20 h 00, la Ville de Serris vous invite à la quatrième édition de « Bougez votre été! ».

Au programme, des animations physiques, sportives, culturelles, créatives, scientifiques pour tout public et gratuites! Rendez-vous au Parc du Centre urbain.

Juillet

■ Mercredi 11 juillet

15 h 00 à 20 h 00: ouverture de Bougez votre été au Parc du Centre urbain

Venez rencontrer l'équipe, découvrir le programme de l'été et d'autres surprises.

Jeudi 12 juillet

15 h 00 à 20 h 00: création kit du supporter

Vendredi 13 juillet

10 h 15 à 12 h 00: Baby gym et petits jeux sur le thème du football (à partir de 2 ans et demi)

15 h 00 à 20 h 00: bubble foot (à partir de 10 ans et selon la taille de l'enfant)

Dimanche 15 juillet

Changement de lieu pour la journée: Bougez votre été prendra place au complexe tennistique des Marmousets

10 h 15 à 12 h 00: Sport bien-être renforcement musculaire

10 h 15: Tournoi Foot + 15 ans. Infos et inscriptions: vie.locale@serris.fr

17 h 00: retransmission finale Coupe du Monde

Mercredi 18 juillet

10 h 15 à 12 h 00: Baby gym

15 h 00 à 20 h 00: activités libres

Jeudi 19 juillet

15 h 00 à 20 h 00: customise ton été

Vendredi 20 juillet

15 h 00 à 20 h 00: activités créatives: prépare ton perso!

17 h 00: animation « partir en livre »

Samedi 21 juillet

15 h 00 à 20 h 00: jeu grandeur nature

Dimanche 22 juillet

10 h 15 à 12 h 00: sport bien-être / cardio

15 h 00 à 20 h 00: tournoi pétanque

Mercredi 25 juillet

15 h 00 à 20 h 00: activités libres

Jeudi 26 juillet

15 h 00 à 20 h 00: moulage empreintes

Vendredi 27 juillet

10 h 15 à 12 h 00: atelier musique et chansons pour les petits

16 h 00: initiation chant, danse et percussions.

20 h 00: soirée contes africains

Samedi 28 juillet

15 h 00 à 20 h 00: initiation duathlon et atelier danse orientale

Dimanche 29 juillet

10 h 15 à 12 h 00: sport bien-être/ renforcement musculaire

15 h 00 à 20 h 00: tournoi hand herbe



Août

■ Mercredi 1^{er} août

15 h 00 à 20 h 00: activités libres

Jeudi 2 août

15 h 00 à 20 h 00: création masque indien

Vendredi 3 août

15 h 00 à 20 h 00: Parkour

20 h 00 à 21 h 30: lecture de contes déguisé en cow-boy

Samedi 4 août

15 h 00 à 20 h 00: Parkour

Dimanche 5 août

10 h 15 à 12 h 00: sport bien-être - renforcement musculaire

15 h 00 à 20 h 00: tournoi beach-volley

Mercredi 8 août

15 h 00 à 20 h 00: origami

Jeudi 9 août

15 h 00 à 20 h 00: activités libres

Vendredi 10 août

15 h 00 à 20 h 00: mandala

Samedi 11 août

15 h 00 à 20 h 00: plumfoot

Dimanche 12 août

10 h 15 à 12 h 00: sport bien-être / cardio

15 h 00 à 20 h 00: tournoi badminton

Jeudi 16 août

15 h 00 à 20 h 00: activités libres

Vendredi 17 août

15 h 00 à 19 h 00: body painting, tatouage éphémère, bijou de peau

Samedi 18 août

15 h 00 à 20 h 00: ventrigriss

Dimanche 19 août

10 h 15 à 12 h 00: sport bien-être / boot-camp

15 h 00 à 20 h 00: clôture: goûter partagé



Animations gratuites et ouvertes à tous

Restauration scolaire : des menus végétariens dès septembre

■ En septembre prochain, le nouveau marché d'alimentation sera mis en place. Les élus ont voulu que le prestataire de ce marché public puisse proposer des menus végétariens. Ce sera chose faite à la rentrée prochaine. Les enfants qui fréquentent la restauration scolaire mais également les aînés (dans le cadre du portage de repas à domicile) pourront ainsi bénéficier de menus végétariens et ceci tous les jours de la semaine.

Un exemple de menu :

- Entrée: Friand à la viande
variante végétarienne: crêpe au fromage.
- Plat: Pavé de colin (sauvage) mariné à la provençale
variante végétarienne: boulette de soja tomate et basilic.

Bon appétit à Serris !



Si vous souhaitez bénéficier de plats végétariens, prévenez l'accueil famille, soit en vous y rendant, soit en leur envoyant un mail à :

accueilfamille@serris.fr



Le Serrissien, meilleur journal municipal d'Île de France !

Lors du Salon des Maires d'Île-de-France 2018, le Grand Prix de la Presse Municipale a récompensé les meilleurs magazines, bulletins municipaux et guides des collectivités franciliennes. Serris a obtenu le prix le plus convoité : le premier Grand Prix de la Presse Municipale.

■ Après le prix de la direction artistique - catégorie Ville de moins de 10 000 habitants - obtenu par le journal communal de Serris en 2017, la nouvelle formule du Serrissien a remporté le Grand Prix de la Presse Municipale 2018. **Une très belle récompense pour notre commune, cette distinction ayant été décernée sans différenciation de strate;** Serris était donc en concurrence avec des villes d'Île de France de 20 000 ou 40 000 habitants.

Le jury, composé de dix experts (élu, journaliste, directeur de la commu-

nication, directeur artistique, photographe...) a décerné à l'unanimité le Grand Prix de la Presse à la nouvelle formule du Serrissien que vous avez pu découvrir en décembre dernier, avec une maquette différente de celle qui avait été honorée en 2017 et des rubriques inédites.

Contrairement à d'autres communes, le Serrissien est créé entièrement en interne, que ce soit la maquette ou le contenu éditorial. Seules l'impression et certaines photos sont réalisées par des prestataires.



Le sport à Serris toujours au top



Remise des diplômes Planète Sport en présence de Mourad MEGHNI footballeur international algérien qui a notamment joué à la Lazio de Rome.

En cette fin d'année scolaire, Henri PEREZ, Conseiller municipal délégué au Sport fait le bilan de la saison sportive écoulée et évoque les principales évolutions pour la rentrée 2018.



Quel est le bilan 2017/2018 de Planète Sport ?

Cette saison, **Planète Sport** qui a été lancée il y a 15 ans **a encore très bien fonctionné**. La grande nouveauté 2017 fut le lancement, en partenariat avec l'Hôpital de Marne la Vallée, d'une activité bien être pour les personnes en rémission du cancer sur nos créneaux Planète Sport Aînés. Ces derniers

fonctionnent d'ailleurs très bien avec 35 inscrits dynamiques et curieux de découvrir différentes pratiques.

Planète Sport Enfants a connu une légère augmentation du nombre de participants (111) le samedi matin.

Les effectifs de Planète Sport Adultes ont été en très forte hausse avec près d'une cinquantaine d'inscrits sur nos deux créneaux. Le choix que nous avons fait de déplacer les cours au vendredi s'est avéré très pertinent.

Les stages Sport/Culture ont bien marché. Deux sur trois étaient complets grâce à des thématiques attractives et ori-

ginales comme le Street Art Sport.

Et pour l'année prochaine ?

Avec le retour à la semaine de quatre jours, **Planète Sport Enfants va évoluer** (voir tableau ci-contre). Nous allons revenir à des cours en semaine pour les élémentaires. Le samedi sera consacré aux maternelles. Cette année, nous mettons en place un créneau pour les enfants des petites sections et leurs parents. Il offrira la possibilité à ces derniers d'exercer une activité type renforcement musculaire en même temps que la pratique sportive de leur enfant (parcours motricité, jeux de balles...).

Questions à **Henri PEREZ**
Conseiller municipal Délégué au Sport

PLANÈTE SPORT ENFANTS : INSCRIPTIONS DU 9 JUILLET AU 28 AOÛT, AUPRÈS DE L'ACCUEIL FAMILLE

ÉLÈVES EN ÉLÉMENTAIRE : LA SEMAINE, DE 16 H 30 À 18 H 00			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Jules Verne	Robert Doisneau	Jean de La Fontaine	Henri Matisse Pierre Perret
Gymnase Éric Tabarly			Gymnase Olympe de Gougues

ÉLÈVES EN MATERNELLE : LE SAMEDI MATIN		
09 h 00 10 h 00	10 h 00 11 h 00	11 h 00 12 h 00
Petites sections et leurs parents	Moyennes sections	Grandes sections
Gymnase Olympe de Gougues		

Le sport à Serris, ce n'est pas seulement Planète Sport...

En effet, la saison passée, nous avons continué les Serris Running Family, coorganisé la deuxième édition des Paralympics, diffusé les matchs de l'équipe de France lors de la Coupe du Monde et intégré le sport dans plusieurs manifestations comme Serris en Fête ou l'Enfance en Fête. **Le boot camp que nous avons proposé pour la première fois a connu un très grand succès.** Nous étudions d'ailleurs la possibilité de développer cette activité la saison prochaine, comme d'autres types de sport (duathlon, volley-ball, tennis ballon, tennis de table, roller etc.). **Nous cherchons constamment à innover et à proposer des activités qui plaisent au plus grand nombre de Serrisiens qu'ils soient sportifs confirmés ou débutants.**

Nous travaillons actuellement à optimiser un événement sportif sur le handicap et nous allons passer à la phase deux du nouveau parcours de santé initié l'an dernier au Parc des Communes. Nous allons ainsi implanter d'autres agrès dans la ville comme à proximité du Lac des Gassets ou dans le centre urbain.

Qu'en est-il des associations ?

Les associations de Serris font pleinement partie de la politique sportive de la Ville et cela se voit dans le soutien que nous leur apportons. **Nous sommes donc fiers de leurs très bons résultats.** Par exemple, le HBCVE aura deux collectifs en Nationale 2 la saison prochaine avec la montée des féminines et le maintien

de l'équipe masculine. Toujours en handball, les vétérans sont devenus champions régionaux et les seniors 2 féminines accèdent à la N2 Région. Les moins de 13 en garçons et filles ont décroché le titre de champion de première division territoriale, La relève est assurée.

En football, les Seniors R2 et les U15 D4 du VEFC montent en division supérieure. Les U15 D1 et les U14 ont atteint la finale de Seine-et-Marne avec une victoire pour les U15. Il s'en est fallu de peu que les féminines ne montent en Ligue 2.

Le sport individuel a également brillé avec notamment deux champions de zone France en savate/boxe française, de très bons classements en judo, une ceinture noire en Aikibudo... Il y a aussi Morhad AMDOUNI qui est devenu Champion de France de Cross-country et qui participera aux Championnats d'Europe à Berlin sur 5 000 et 1 000 M.

En parlant de performance individuelle, j'aimerais mettre à l'honneur un Serrisien de cœur, Brice EYMARD (voir ci-contre) qui veut participer à l'Ultra Trail du Mont-Blanc. Sa persévérance et sa détermination sont des exemples pour tous !

Il ne faut pas oublier tous les adhérents qui ne cherchent pas la compétition mais font du sport pour leur bien-être et leur développement personnel. **Quelle que soit la pratique que les associations proposent, nous continuerons pleinement à les soutenir** car, c'est aussi grâce à elles que Serris est labellisée « ville ludique et sportive ».



Un Serrisien de cœur à l'honneur : Brice EYMARD

Brice EYMARD, est un pratiquant de trail et d'ultra-trail de haut niveau. Il a, par exemple, participé au marathon Transgrancanaria sur l'île de Grande Canaria (79^e place sur 600 participants), à la maxi race d'Anney - 85 km et 5 300 m de dénivelé positif (D+) en 16 heures - ou encore l'ICE trail tarentaise sur Val d'Isère le plus haut trail d'Europe avec ses 65 km et 5 000 m D+ avec un passage à 3 600 m sur un glacier.

Son objectif 2019 : participer au sommet mondial du trail, l'Ultra Trail du Mont-Blanc (L'UTMB) ! Une épreuve de montagne, comportant de nombreux passages en altitude (> 2 500m), dans des conditions climatiques très difficiles (nuit, vent, froid, pluie ou neige). Pour être éligible à l'UTMB, il avait besoin d'obtenir 15 points en 2018. C'est chose faite depuis peu grâce aux points qu'il a acquis en ayant fini l'Ultra trail de Corsica.

Brice a dû quitter la commune en raison d'une mutation professionnelle. Nous lui souhaitons bonne chance et bonnes courses.



Noëlla ou la recette du bonheur

Écouter Noëlla QUAGHEBEUR, c'est passer un moment de partage authentique avec une personne remplie de bonté, de poésie et d'espoir.

Du haut de ses 68 ans, cette Serrissienne au grand cœur vit pour donner aux autres et améliorer le monde qui l'entoure.

Tout Serrisien qui participe ne serait-ce qu'un peu à la vie de la Ville a probablement déjà croisé Noëlla. Figure de la vie locale, cette sexagénaire est partout.

Bénévole depuis dix ans au Centre Social Intercommunal, depuis sept ans à l'Oasis, l'épicerie solidaire du Val d'Europe, où elle distribue des repas aux familles en difficulté, elle a repris récemment une activité salariée et conduit également des enfants sourds et muets pendant les périodes scolaires. « J'aime rendre service à mon petit niveau, avec mes modestes moyens, c'est en moi ». Elle a rejoint récemment une association pour le Don du sang à qui elle n'a pas su dire non.

Membre actif de la communauté, Noëlla fait également partie du Conseil des Aînés avec lequel elle a impulsé l'année passée, la mise en place d'une mutuelle communale et entamé une réflexion autour de l'apprentissage à l'outil informatique pour les aînés de la Ville.

Elle a rejoint également le Comité des Fêtes qui vient de voir le jour. Comme une évidence pour quelqu'un qui participe à la plupart des événements organisés par la ville. Les derniers en date : le Centenaire de la Grande Guerre, où on a pu l'apercevoir en fermière lors de la reconstitution (clin d'œil à sa maman née en 1914 en Ukraine et arrivée en France en 1939 en tant qu'ouvrière agricole), ou encore à « Serris en fête », derrière les barbes à papa.

Pour Noëlla, pas question de quitter Serris, qu'elle a vu grandir : « c'est le bonheur de vivre à Serris, je me suis attachée à cette ville. Quand j'y suis arrivée il y a 22 ans, il n'y avait pas de centre commercial. On

avait une petite boulangerie qui vendait aussi du sel, du poivre, des paquets de gâteaux. Il n'y avait rien. Aujourd'hui, il y a tout pour être heureux à Serris. La ville a gardé son charme d'antan tout en se développant et en proposant plus d'activités et de services. »

Cet été, si vous avez réservé votre Journée à la mer à 1 €, vous la croiserez sur la plage de Veules les Roses en juillet et à Trouville en août. Elle sera là en train de profiter des petites choses de la vie, qu'elle apprécie tant ; avant de partir visiter Bordeaux en Quigo et Airbnb comme une jeunette de 30 ans, ou sur le plateau d'une émission tv comme *Téléfoot* ; on l'a même vu aux *12 coups de midi* !

Bref Noëlla, nous montre qu'il n'y a pas d'âge pour rêver et vivre pleinement.

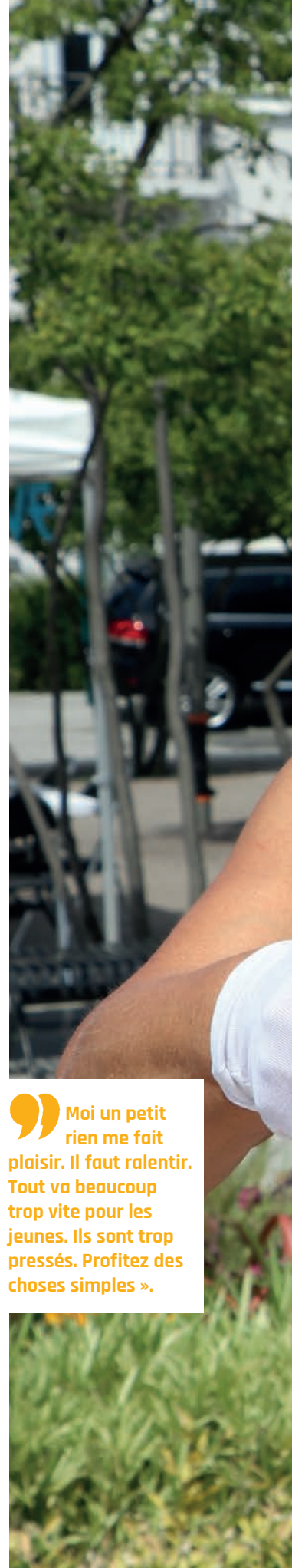
Un dernier conseil pour les jeunes générations ?

« Je dis souvent à mes petits enfants qu'ils sont blasés de tout. Moi un petit rien me fait plaisir. Il faut ralentir. Tout va beaucoup trop vite pour les jeunes. Ils sont trop pressés. Profitez des choses simples ».

Ralentir. Un conseil qu'elle a du mal à s'appliquer à elle-même lorsqu'elle nous confie vouloir freiner un peu et affirme la minute qui suit qu'elle ne se voit pas arrêter, notamment sa participation au Conseil des Aînés : « Je crois que je vais poursuivre quand même parce que j'aime ça et je trouve important que l'on puisse participer à faire avancer les choses, donner notre avis... On continue d'apprendre aussi ».

Rester dynamique, partager, ralentir ? La recette du bonheur ?

” **Moi un petit rien me fait plaisir. Il faut ralentir. Tout va beaucoup trop vite pour les jeunes. Ils sont trop pressés. Profitez des choses simples ».**





Centenaire 1918-2018 : Pour ne pas oublier !

La Ville de Serris organisait, les 19 et 20 mai derniers, le Centenaire de la Grande Guerre : la plus grande reconstitution d'Île de France avec plus de 250 figurants, 15 véhicules et 40 cavaliers. Un rendez-vous à succès qui a connu une très grande fréquentation avec 20 000 visiteurs. Retour sur cet événement exceptionnel dont l'objectif principal était de perpétuer le devoir de mémoire.



Le 11 novembre 1918, à 5 h 15, les Généraux allemands et alliés signaient l'armistice (arrêt des combats) dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. À 11h11 du matin, à la 11e heure du 11e jour du 11e mois de l'année 1918, le cessez-le-feu fut effectif et la France pouvait célébrer la victoire.

Partout, les clairons retentirent et les cloches des églises se mirent à sonner. Cinq années de guerre totale prenaient fin de ce tragique XX^e siècle qui fut sans doute un des siècles où furent commises et inscrites, à la fois les plus tragiques absurdités et les plus grandes espérances de nos civilisations.

Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « Cessez-le-Feu », « Levez-vous », « Au Drapeau ». La « Marseillaise » jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

Mais cette immense joie était mêlée d'un profond sentiment de deuil et de tristesse. Nul ne fut épargné : aucune famille, aucun village, aucune ville.

Cent ans plus tard, la Ville de Serris s'est mobilisée pour célébrer cet anniversaire et a convié la population à participer à

cet hommage destiné à ceux tombés au champ d'honneur entre 1914 et 1918 et qui ont sacrifié leurs « 20 ans » pour que nous soyons libres.

Avec la Première Guerre Mondiale, la France et l'Europe ont basculé dans un autre monde dont l'héritage est encore vivace : 65 millions d'hommes mobilisés. Des destins brisés : 10 millions de morts, 21 millions de blessés, 6 millions de mutilés, 4 millions de veuves, 8 millions d'orphelins. Le bilan pour la France est lourd avec plus d'1 400 000 morts et 800 000 blessés, amputés et gazés.

Un Français sur cinq manquera à la signature de l'armistice. Voilà ce que fut le bilan de cette guerre abominable.

Commémorer la Grande Guerre, c'est fêter ce jour de 1918 où, enfin, ce conflit sanglant s'arrêtait, le jour où on voulait espérer que cette Première Guerre Mondiale serait bel et bien la dernière, car ce jour-là, on ne pouvait savoir qu'elle ne faisait que s'interrompre et que l'horreur

allait recommencer, en pire, deux décennies à peine plus tard.

Le 11 novembre 1918 restera malgré tout, un jour de joie ineffaçable pour beaucoup de nos concitoyens d'alors mais aussi une joie altérée en n'oubliant jamais que cette guerre fut aussi un drame pour l'Europe qui n'allait jamais s'en relever et que la seconde allait achever.

Comme le disait Jean JAURES, « maintenir la tradition, c'est garder la flamme, non les cendres ».

À Serris, nous travaillons pour garder la flamme et pour que le « plus jamais ça » puisse avoir un sens partagé et approprié par tous.

« À Serris, nous travaillons pour garder la flamme et pour que le « plus jamais ça » puisse avoir un sens partagé et approprié par tous. »

La Ville de Serris a organisé cette manifestation, exceptionnelle de par son envergure en Ile-de-France, en hommage à toutes les forces qui contribuèrent à la victoire pendant la Grande Guerre et pour faire vivre un devoir de mémoire indispensable.





IMAGE'IN SERRIS

Photo: Image'In Serris

Deux journées uniques de reconstitution

La Ville de Serris organisait, les 19 et 20 mai derniers, le Centenaire de la Grande Guerre: la plus grande reconstitution d'Île de France avec plus de 250 figurants, 15 véhicules dont un char St Chamond, 40 cavaliers, une tranchée, des camps militaires et 20 000 visiteurs.

Il fallait un brin de folie pour élaborer un événement comme celui du Centenaire; mais, fort de l'expérience du 70^e anniversaire du 8 mai 1945 organisé à Serris en 2015, les élus ont pris ce pari. Et vu le succès de cet événement, celui-ci fut remporté!

20 000 personnes se sont en effet déplacées pour célébrer à Serris, le Centenaire de la Grande Guerre, les 19 et 20 mai derniers. Il faut dire que le programme proposé était important: cérémonies officielles, dépôts de gerbes autour notamment du Monument aux Morts où sept nouveaux noms de soldats Serrisiens morts au combat ont été gravés, inauguration de la Statue du Centenaire, défilés autour de l'Hôtel

de Ville ou dans le bourg, visite des camps Français et Allemand reconstitués pour découvrir la vie des soldats de l'époque, projection du film *Joyeux Noël* avec reconstitution en direct, bal populaire, saynètes présentant les assassinats de l'Archiduc François Ferdinand et de Jean Jaurès, signature de l'Armistice et reconstitutions de batailles doublées par un spectacle pyrotechnique incluant des soldats français, allemands et américains, charge de la cavalerie avec la participation de 40 cuirassiers d'époque, attaque au gaz et un char Saint-Chamond. Les enfants des écoles, principales cibles de ces événements destinés à faire perdurer le devoir de mémoire, ont



Photo : Scandrone



Photo : Scandrone



Photo : Créa Photo



également été acteurs de ces célébrations : chorale de l'école Jean de La Fontaine, lectures de lettres de poilus par les élèves de l'école Robert Doisneau et classe d'époque présentée par l'école Henri Matisse. Sans compter les élus du Conseil Municipal des Enfants qui étaient présents aux cérémonies officielles du dimanche.

Les associations ADHAMO, Cavalerie d'Hier et d'aujourd'hui, Mémoire de Poilus & Garance 1914-1918, France 40, Mama Cool et l'association allemande DSM et Balmoralgreen ont participé à l'organisation et la mise en place de ces journées. La Région Ile-de-France, le Département de la Seine-et-Marne, Val

d'Europe agglomération, la RATP, Gaumont-Pathé, le Centre commercial Val d'Europe, le groupe Auchan et près de trente entreprises ont fait partie des principaux partenaires et ont apporté leur soutien à la réalisation de cette manifestation.

Merci à toutes les associations, tous les bénévoles et tous les participants du Centenaire de la Grande Guerre à Serris pour ces deux belles journées de reconstitutions historiques qui font vivre le devoir de mémoire. Grâce à eux, le Centenaire de la Grande Guerre à Serris a été un véritable succès.



Photo: Créa Photo

▲ De gauche à droite: Claudine THOMAS, Sénatrice de la Seine-et-Marne, Hamida REZEG, Vice-Présidente de la Région Île-de-France, Peggy PHARISIEN, Maire de Villeneuve Saint-Denis, suivies des représentants des ambassades des États-Unis, de la Russie et de l'Allemagne.



▲ La représentante de l'ambassade de Croatie.



Photo: Créa Photo

▲ Dépôt de gerbe par l'ambassade allemande.



▲ Bénévoles français et allemands n'ont ni le même uniforme, ni la même langue, mais partagent la même passion.



▲ Dépôt de gerbe par les représentants russes, la déléguée américaine et la Sénatrice Claudine THOMAS.

Un événement d'union

« C'est en célébrant notre passé commun que nous serons unis pour un avenir fraternel. C'est notre conviction profonde et c'est ce que nous faisons avec les représentants des délégations américaines et allemandes: ennemis d'hier et partenaires d'aujourd'hui. » Ces mots prononcés par le Maire de Serris soulignent les raisons qui motivent la Ville à apporter autant d'importance aux commémorations.

Des rapprochements, il y en a eu de nombreux ce week-end, comme un écho lointain au film projeté le samedi soir, Joyeux Noël. Les bénévoles français et allemands ont fraternisé sur leur camp, les représentants des ambassades de

Russie, d'Allemagne, des États-Unis, de Bosnie et de Croatie, se sont tenus les uns à côté des autres, ont dialogué ensemble et ont déposé des gerbes d'un même pas.

Se rendre compte de ce que nous avons en commun, de l'histoire que nous partageons, la commémorer nous permet de ne pas oublier que les ferments de division, l'indifférence, l'intolérance, le racisme, l'individualisme et le repli sur soi ont conduit à des conflits qui ont dévasté le monde.

Il nous faut plus que jamais travailler à l'union des peuples et des individus pour construire un espace de Paix, de prospérité et de solidarité qui a tant manqué à nos aînés.



Photo : Créa Photo

Un Monument pour se souvenir

■ Trop souvent, les Monuments aux Morts se trouvent dans un environnement d'indifférence alors qu'ils devraient inviter le passant à prendre la mesure, au quotidien, de la chance que nous avons de vivre libres dans un pays en paix au milieu d'un monde certes tourmenté. Afin que le Monument aux Morts de Serris retrouve toute l'attention qu'il mérite et pour ne pas oublier l'horreur de la guerre, les élus de Serris avaient décidé de le rénover à l'occasion du Centenaire et, chose rare, de le compléter !

Sept noms de Serris morts au combat ont en effet été retrouvés et gravés sur le Monument de Serris. Grâce au travail patient de Gilles GAUDOU, du Souvenir français et après validation du Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ces sept Serris, Morts pour la France, rejoignent ainsi pour l'éternité leurs compagnons d'armes. Ces héros ordinaires oubliés sont :

- Paul BENARD
- Lucien HEBUTERNE
- Pierre SORET
- Arsène CONORD
- Marius MABILLE
- Abel DELORY.
- Marius PARPAIX

L'inscription de ces sept Poilus nés à Serris, plus de cent ans après qu'ils soient tombés au combat permet de corriger un oubli et leur offre l'honneur de les voir figurer à tout jamais, à travers les siècles, sur le Monument aux Morts de la Ville.



Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie. Je suis né pour te connaître Pour te nommer: Liberté. »

Citation de Paul ELUARD inscrite sur la Statue du Centenaire

Une statue pour la paix

■ À l'occasion du Centenaire, le Maire de Serris a souhaité qu'une statue soit réalisée pour marquer l'engagement de la Ville pour la réconciliation.

Le sculpteur Mirza MORIC a donc créé pour Serris la Colombe de la Paix. Cette statue a une particularité: elle possède une face blanche pour permettre aux enfants de graver de futurs messages d'union.

Et si vous voyez des personnes assises sur le socle de la statue du Centenaire, ne vous en offusquez pas, Mirza a réalisé cette sculpture pour qu'elle serve à cela: rassembler et rappeler à toutes les générations que la paix est la seule voie possible pour préserver et faire vivre les valeurs républicaines et démocratiques qui sont au cœur de notre idéal européen.



Photo : Créa Photo



Photo : Créa Photo



Photo : Créa Photo



**UN FILM EST EN COURS DE RÉALISATION.
IL SERA PROJETÉ À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2019**



Plus de photos
www.serris.fr
f Ville.de.Serris

15

VÉHICULES

40

CAVALIERS

250

FIGURANTS

20 000

VISITEURS

2/3

DU BUDGET PROVIENT
DE SUBVENTIONS ET DE MÉCÉNAT



Photo : Créa Photo



Photo : Créa Photo



Photo : Créa Photo



Photo : Créa Photo

En direct des réseaux sociaux



Mim Sandy 🇫🇷 J'y étais c'était très bien. Merci à tous



Betty Madiouma Une belle reconstitution. Bravo



Robert Brault Impressionnant...



Alain Fuzeau 🇫🇷 Très belle reconstitution parfaitement organisée !
Merci à nos élus d'avoir permis la réalisation de cette commémoration.



Carine Bene c etait formidable!



Bienvenue au Comité des Fêtes de Serris

Vous les avez peut-être vus, munis de chapeaux de pailles et maniant la barbe à papa; les membres du Comité des Fêtes de Serris, sont entrés en action pour la première fois lors de Serris en Fête. La Présidente du Comité des Fêtes, Christiane DELJEHIER, nous présente cette association nouvellement créée.

Pourquoi avoir créé cette association ?

Nous souhaitons nous investir dans la vie de la commune et organiser des manifestations de petites et moyennes envergure à destination des Serrisiens. Même si Serris propose déjà de nombreux événements, nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice. Nous sommes donc rentrés en contact avec le Maire de Serris qui nous a donné son soutien. Nous avons ensuite réalisé toutes les démarches nécessaires à la création d'une association et Le Comité des Fêtes de Serris est né le 05 juin 2018.

Pouvez-vous nous présenter les membres de l'association ?


Le bureau du Comité des Fêtes est constitué de Sylvie POUZET qui occupe la fonction de Trésorière, de Sylviane FOUQUET au poste de Secrétaire et de moi-

même Christiane DELJEHIER, Présidente. Des bénévoles nous accompagnent également, comme lors de Serris en fête. Leur implication est essentielle car nous ne pouvons pas tout réaliser à trois.

Connaissez-vous déjà le monde associatif ? Quelle est votre expérience dans ce domaine ?

Nous faisons partie du milieu associatif depuis de nombreuses années. Nous avons déjà toutes occupé des fonctions dans des associations. Sylvie POUZET est adhérente de Serris Balad, a fait partie de Serris animation et du comité du Carnaval de Serris il y a quelques années. Sylviane FOUQUET participait à une association de jumelage de la commune du Bourget. Quant à moi, je me suis déjà engagée avec les Resto du Cœur, l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile (AMFD) ou encore Serris animation. Nous




Nous voulons que les Serrissiens continuent à profiter d'animations de qualité, puissent se rencontrer, partager des moments, s'amuser, prendre du plaisir à vivre dans notre belle commune. »

connaissons donc bien le monde associatif, le bénévolat, ses contraintes, mais aussi le plaisir des rencontres, la joie de voir son action menée à bien, le partage avec les bénévoles, les adhérents, les participants aux animations, etc. Nous ne nous sommes pas engagées à la légère et cette association nous tient vraiment à cœur.

Quelles activités proposez-vous ?

Nous souhaitons organiser des soirées à thème, des lotos qui n'existent plus sur la commune et qui remportaient un franc succès auparavant, mais aussi des sorties culturelles, des pique-niques, etc. Nous sommes également à l'écoute des demandes. Si vous avez des suggestions ou voulez simplement nous donner un coup de main, n'hésitez pas. Les bénévoles sont toujours les bienvenus !

Un dernier mot ?

Nous désirons que les Serrissiens continuent à profiter d'animations de qualité, puissent se rencontrer,

partager des moments, s'amuser, prendre du plaisir à vivre dans notre belle commune. Alors, rejoignez-nous et continuons ensemble à animer la vie de Serris.



COMITÉ DES FÊTES DE SERRIS

Présidente: Christiane DELJEHIER

Courriel: comitedesfetes.serris@gmail.com

Villages Nature : une offre préférentielle pour les Serrissiens



Les Serrissiens peuvent maintenant bénéficier d'une réduction de 25 % pour l'accès à la journée et à la demi-journée aux Villages Nature Paris, ainsi que de la gratuité du parking.

Pour profiter de cette offre, il vous suffit de récupérer votre Carte Privilèges à l'accueil de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture.

Vous devrez apporter les documents suivants :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- un livret de famille pour chaque enfant de plus de 3 ans ;
- une photo d'identité 3*4 cm pour chaque membre de la famille de plus de 3 ans.

Votre carte privilège Villages Nature Paris est nominative. Elle vous sera remise sur place après vérification des pièces justificatives citées ci-dessus.

Elle sera valable jusqu'au 31 décembre 2018.

Villages Nature Paris se réserve le droit de refuser l'accès à la destination en cas de forte affluence.

Cette offre est réservée aux habitants des communes où Villages Nature est implanté, à savoir Ville-neuve le Comte, Bailly-Romainvilliers et Serris.

ACCÈS À LA JOURNÉE, DE 10 H 00 À 23 H 00

Catégorie	Tarif préférentiel	Tarif normal
Haute saison*		
Adulte	37,50 €	50 €
Enfant (de 3 à 11 ans inclus)	30 €	40 €
Basse saison*		
Adulte	30 €	40 €
Enfant (de 3 à 11 ans inclus)	22,50 €	30 €

ACCÈS À LA DEMI-JOURNÉE, DE 16 H 00 À 23 H 00

Catégorie	Tarif préférentiel	Tarif normal
Toute l'année		
Adulte	18,75 €	25 €
Enfant (de 3 à 11 ans inclus)	11,25 €	15 €

L'aqualagon ferme à 20 h 30. Le Parking est gratuit. Pas de réduction sur les activités Villages Nature Paris.

*Le calendrier « basse et haute saison » est disponible sur www.centerparcs.fr/fr-fr/villages-nature-paris-journee



Une salle de boxe dans le Bourg

Samedi 5 mai dernier Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Luc CHEVALIER et Henri PEREZ étaient conviés à l'inauguration de L'Apollo Sporting Club Val d'Europe. Ils ont ainsi pu découvrir ce club de 360 m² avec un ring de 5*5m, ouvert 7j/7 de 12h00 à 22h00 et situé 7 boulevard Robert Thiboust à Serris.

■ L'Apollo Sporting Club Val d'Europe est un club de boxe, fitness et bien-être à taille humaine dont les maîtres mots sont convivialité, partage et effort.

L'Apollo Sporting Club propose des cours encadrés par des coachs de haut niveau, en petit comité (10 personnes maximum) pour une approche personnalisée qui permet à chacun d'évoluer à son rythme. Si vous souhaitez vous perfectionner ou simplement vous maintenir en forme, les coachs diplômés répondront à vos attentes.



APOLLO SPORTING CLUB VAL D'EUROPE

7 Boulevard Robert-Thiboust - 77700 Serris

<http://apollosportingclub.com/valdeurope>

Tél. 06 23 63 32 30 Courriel: mlv@apollosportingclub.com

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

O'BERGE ESPAGNOLE



TAPAS - VIN - COCKTAIL

Que vous soyez entre amis, en famille ou après le travail, l'O'berge espagnole vous accueille pour partager quelques tapas, déguster un verre de vin, siroter un beau cocktail ou simplement savourer un bon dessert. Terrasse couverte et fumeur chauffée. Parking à proximité.

Adresse: 14 Avenue de Saria - 77700 Serris

Tél.: 06 47 33 65 53 (SMS)

Horaires: du mardi au dimanche, de 17h00 à 1h00. Service continu jusqu'à 1h00.

Facebook: [O' Berge Espagnole](#)

MENU PALAIS



RESTAURANT

Le Menu Palais, qui se trouve au cœur de La Vallée Village, fait écho au restaurant situé au sein du Grand Palais à Paris, le Mini Palais. Il propose, une carte imaginée par Stéphane d'ABOVILLE dans un décor évoquant l'atmosphère des ateliers d'artistes parisiens...

Adresse: 3 Cours de la Garonne, 77700 Serris
Tél.: 01 60 43 26 73

Horaires: Lundi - jeudi 9h30 - 20h00,
ven. - sam. 9h30 - 22h30,
dim. 9h30 - 20h00

Site: www.lavallee-village.com

LA POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE



La Police municipale est une police de proximité, à votre écoute et à votre service. N'hésitez pas à la contacter si nécessaire!



Les arrêtés sont disponibles sur www.serris.fr / cadre de vie / prévention sécurité / réglementation

Les policiers municipaux sont chargés des pouvoirs de police du Maire dans les domaines de compétence suivants :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité, publiques ;
- veiller à la bonne application des **arrêtés municipaux** et préfectoraux ;
- veiller au relevé des **infractions** routières (stationnement et circulation) ;
- veiller au relevé des **infractions au code de la voirie routière**, au **code de l'urbanisme** et à bien d'autres textes ;
- constater les **infractions à la loi pénale** et recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions, le tout dans le cadre et dans les formes prévues par les lois qui leur sont propres.

À ce titre, les policiers municipaux patrouillent au quotidien en véhicule, en VTT ou à pied sur la commune pour prévenir les troubles, les incivilités, et assurer la tranquillité et la sécurité des Serrisais.

Aussi :

- si vous avez un problème de voisinage ou de nuisances diverses,
- si vous constatez un trouble ou remarquez un comportement suspect,
- si vous avez un doute sur un appel, un démarchage,
- si vous êtes gênés par un stationnement,
- si vous avez trouvé ou perdu un objet,

**contactez la Police Municipale
au 0160 43 2715**



Police Municipale de Serris

Tél. : 0160 43 2715 - police.municipale@serris.fr
12, rue Émile Cloud - 7700 Serris

Du lundi au samedi, de 8 h 00 à 23 h 00.
Des présences plus tardives sont mises en place régulièrement, les vendredis et samedis, d'avril à septembre.

Opération Tranquillité vacances (OTV)

Vous vous absentez durant les vacances ? Pensez OTV !

Remplissez le formulaire sur www.serris.fr
rubrique toutes mes démarches, puis sécurité

Les agents de la Police Municipale procéderont ainsi à des passages réguliers afin de surveiller votre habitation pendant votre absence.

Et n'oubliez pas, les OTV peuvent être effectuées à n'importe quelle période de l'année.



Démarchage abusif

La Police Municipale peut vous aider si vous avez un doute sur un démarchage ou un appel. Mais certains sites d'information ou simplement des réflexes à adopter peuvent aussi vous éviter des déconvenues.

■ Méfiez-vous des publicités

Régulièrement, des publicités ayant l'apparence de documents officiels et comportant des listes de numéros de téléphone, dont la plupart renvoient vers la même entreprise, sont distribuées dans les boîtes aux lettres. Ces documents publicitaires sont contraires aux préconisations de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) concernant la mention de taux horaire, de siège social, etc.

De manière générale, ne vous fiez pas à ces documents, ni aux autocollants publicitaires collés sur les murs, boîtes aux lettres ou portes.

Dans le doute, un seul réflexe : appeler la Police Municipale.

■ Démarchage téléphonique : liens utiles

www.bloctel.gouv.fr.

Liste d'opposition au démarchage téléphonique, gratuite pour les consommateurs.

www.infosva.org

Annuaire inversé des numéros SVA (services à valeur ajoutée) qui permet de vérifier si un numéro surtaxé est utilisé frauduleusement.

www.33700.fr

Dispositif de signalement permettant d'alerter gratuitement les opérateurs sur des SMS ou appels qu'ils jugent suspects (spam SMS).



Usage d'un drone de loisir

Vous possédez un drone ? Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité. Retrouvez ci dessous les 10 règles simples édictées par la Direction générale de l'aviation civile qui indiquent ce que vous avez le droit de faire ou non.

■ Les 10 règles à respecter

1. Je ne survole pas les personnes.
2. Je respecte les hauteurs maximales de vol.
3. Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
4. Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
5. Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
7. Je respecte la vie privée des autres.
8. Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
10. En cas de doute, je me renseigne.

Attention : L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.



Plus d'information

www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html

Télécharger la notice d'avertissement

www2.developpement-durable.gouv.fr/Regles-d-usage-d-un-drone-de,41722.html



D'avantage de fleurs dans la ville

En mai dernier, les chrysanthèmes et les fleurs bisannuelles automnales ont laissé la place aux Artemisia, Gaura, Rose d'inde, Sunpatiens, Bidens ou autres Oeillet d'Inde pour un fleurissement estival toujours plus étendu.

Pour cet été, les Services Techniques (ST) ont mis en place un fleurissement de pleine terre (tapis fleuris, plantes) et hors sol (jardinières, suspensions, etc.).

Le fleurissement de pleine terre

Les parterres sont semés pour 260 m² en tapis fleuris, 200 m² en prairies de fleurs annuelles, et 420 m² en végétaux à massifs avec des compléments de plantes vivaces et bulbeuses. Ils sont conçus entièrement par les agents de la collectivité qui les dessinent avec la palette végétale qu'ils ont choisie, leur donnent une thématique de couleur, et imaginent les décors. 2 000 bulbes ont été plantés dans les zones gazonnées au printemps et 8 000 cet été.

Le fleurissement hors sol

Le fleurissement hors sol est traditionnellement réalisé par un horticulteur à qui les ST donnent la liste des variétés qu'ils souhaitent associer dans les jardinières et autres contenants. 148 jardinières, 16 pyramides et 32 suspensions ont été installées pour cet été par les ST qui s'occupent ensuite de leur entretien en arrosage et en engrais.

Un fleurissement étendu pour un cadre de vie toujours plus beau

Cet été, vous avez pu le constater, de nouvelles zones ont été fleuries, que ce soit dans le Bourg ou le Centre urbain et les massifs existants ont été

complétés et diversifiés. Cela provient de la volonté des élus de continuer à améliorer le cadre de vie des Serrisais en mettant en place de plus grandes périodes de floraisons (plantations automnales) et en augmentant les zones de fleurissement. Celles-ci continueront d'ailleurs à croître l'année prochaine.

Cette volonté continue de faire de Serris une ville où il fait bon se promener se remarque d'ailleurs dans le budget de fonctionnement dévoué au cadre de vie. Celui-ci a ainsi été nettement revu à la hausse, passant de 447 310 € en 2015 (soit 1,42 €/m²), à 946 000 € (soit un coût de 3,01 €/m²) en 2018.

En bref



.....
▲ Le Jardin Andalou a retrouvé sa splendeur après les travaux entrepris au printemps dernier
.....



.....
▲ Vidéoprotection : 22 caméras sur les 40 prévues ont été installées. Le déploiement continue !
.....

Poursuite des aménagements qualitatifs de la rue des Scandinaves ▼
.....



Pelouse et haie : quelques rappels

■ La tonte des pelouses et l'utilisation de matériel bruyant sont **uniquement autorisées pour les particuliers** :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 19 h 30
- samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- dimanche et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00

■ **Taille des haies**

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux.

.....



Sacs de collecte des déchets verts

■ La remise des sacs pour la collecte des déchets verts s'effectue dorénavant du lundi au vendredi (au Centre Technique Municipal).

Retrait des sacs uniquement de mars à novembre. Se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile au format papier.

Rappel : le ramassage des déchets verts s'effectue le vendredi matin. Les sacs ne doivent être sortis que le jeudi après 19 h 00.

Services techniques de Serris

Centre Technique Municipal
2 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris
Tél. 0160 43 66 81 - s-technique@serris.fr
Plus d'infos : www.serris.fr

« La propreté, c'est

- RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- Rules of good behaviour for

LES INTERDITS:

It is strictly forbidden to:



Jeter ses mégots par terre

Throw cigarette butts on the ground



Allumer un feu ou faire un barbecue

Light a fire or barbecue



Utiliser un véhicule à moteur tels que cyclomoteurs, motos et automobiles, sauf services

Use motor vehicles such as mopeds, motorcycles and automobiles. Only public service vehicles are authorised.



Se baigner dans les bassins et lacs, pratiquer des activités nautiques sauf autorisation

Swim in ponds and lakes and practice water sports, unless otherwise permitted by competent authorities



Consommer des boissons alcoolisées

Drink alcoholic beverages



Monter aux arbres et arracher les branches

Climb trees and damage branches



ARRÊTÉ N° 2015-144: RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION DES CHIENS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL / ARRÊTÉ N° 2015-145: RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION DANS LES PARCS MUNICIPAUX, LES ESPACES PUBLICS ET LES BASSINS / ARRÊTÉ N° 2015-146: RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR DANS LES PARCS MUNICIPAUX, LES ESPACES PUBLICS ET LES BASSINS

J'aime ma ville, je la respecte

Le premier panneau présentant le règlement de bonne conduite, dans les parcs, jardins et bassins a été inauguré dans le parc du centre urbain le 23 juin.

« t l'affaire de tous »

PARCS, JARDINS ET BASSINS -

r parks, gardens and basins -



LES BONNES PRATIQUES:

GOOD PRACTICES:



Je préserve les plantations, les fleurs et les arbres

I preserve plantations, flowers and trees



Je ramasse les déjections de mon chien

I pick up after my dog



Je respecte le mobilier urbain et les aires de jeux

I respect street furniture and play areas



Je veille à la propreté des lieux, j'utilise les corbeilles à déchets

I make sure the place is clean and I throw rubbish in appropriate bins



Je respecte les autres, j'ai une tenue décente et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public

I respect others, I wear decent clothes and I behave according to public law and order as well as accepted moral standards



Je tiens mon chien en laisse

I keep my dog on a leash



012-29 : INTERDISANT DE MARCHER ET PATINER SUR LA GLACE DES PLANS D'EAU / ARRÊTÉ N° 2015-143 : PORTANT INTERDICTION DE CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Le règlement des parcs, jardins et bassins de la Ville crée à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants (voir page suivante) sera installé progressivement dans les espaces verts de la commune. Les arrêtés municipaux correspondant ayant été pris, la réglementation est déjà effective et les contrevenants peuvent déjà être verbalisés, même en l'absence de panneau. Espérons que le déploiement de ces panneaux permettra un meilleur respect des espaces verts de la commune, même s'il est toujours dommage de devoir rappeler des règles de bon sens et un comportement citoyen qui devrait être naturel.

Merci aux élus du CME

**Samedi 23 juin, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Virginie HOARAU, Adjointe au Maire
étaient avec les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME)
pour l'inauguration du règlement des parcs et jardins de la commune.**



Ce premier panneau indiquant le règlement des espaces verts de Serris a été installé dans le parc du centre urbain. Cette inauguration marque l'achèvement d'un projet mené par les élus du CME et Virginie HOARAU qui les a accompagnés pendant les deux ans de leur mandat. Une belle conclusion pour les enfants du CME qui devront rendre leur écharpe cette année, les prochaines élections devant avoir lieu au second semestre.

Pour établir ce règlement, le CME s'est appuyé sur la Police Municipale notamment pour tout ce qui concerne les arrêtés municipaux. La réglementation des parcs et jardins ne décrit pas seulement les interdits mais précise également les règles de bonnes conduites à adopter dans les espaces verts

de la commune. Les enfants du CME ont en outre travaillé sur la forme en demandant que ces panneaux ne soient pas austères mais restent simples et agréables à lire, grâce notamment à l'emploi d'icônes.

Les différents slogans qui orneront les panneaux ont aussi été imaginés par le CME.

À noter que chaque point du règlement a été traduit en anglais pour les nombreux touristes qui visitent Serris.

Merci aux enfants du CME pour leur investissement pendant leur mandat et pour cette belle initiative citoyenne!



Démocratie de proximité

■ C'est devenu maintenant une habitude, les élus de Serris partent à la rencontre des habitants directement dans leur quartier lors des opérations « diagnostic en marchant », comme celle organisée le 5 mai dernier dans le Bourg.

Autre opération de démocratie de proximité récurrente avec, les réunions de quartier « Les Serrisiens ont la parole » organisées les 8 et 9 juin derniers : la première pour le Bourg de Serris, la seconde pour le Centre urbain.

+ Une question, une remarque concernant votre environnement quotidien, votre quartier, votre rue ? Une seule adresse monquartier@serris.fr.

Les élus du CME conduits au poste

Les élus du CME ont rencontré la Police Municipale (PM) afin d'en savoir un peu plus sur leur mission.

■ Après une visite guidée du poste, les élus du CME ont pu ensuite interroger Philippe TALAVERA, adjoint au Chef de Service de la Police Municipale. Quelles sont les différences entre la police Nationale et la Municipale ? La PM est-elle armée ? Quelles sont ses missions ? Quels sont ses moyens de déplacement ? Quelle a été la plus « grosse » intervention de Philippe TALAVERA ? Et sa plus « petite » intervention ? (réponse : un pigeon mort). Le brigadier-chef principal a tout avoué aux enfants.

Puis ce fut à son tour de questionner les jeunes élus en leur demandant s'ils connaissaient les différents numéros d'urgence (17,18, 112, etc.). Il a profité de cette rencontre pour leur rappeler de prévenir immédiatement la Police Municipale si une personne les sollicitait dans la rue quand ils sont seuls.

Le mobile de cette visite ayant été établi, les élus du CME ont pu sortir libres du poste et partager les précieuses informations qu'ils ont recueillies avec leurs familles et amis.

.....
 Les élus du CME ont présenté en avant-première le règlement des parcs, jardins et bassins lors de la réunion de quartier du 9 juin dernier. ▼



Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrissien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Jamais Serris n'avait rendu pareil hommage à la période tragique que fut la Grande Guerre de 1914-1918. Des milliers de personnes ont pu profiter des animations organisées pour le Centenaire. Cet événement a également été l'objet de nombreuses reprises médiatiques qui assureront des retombées économiques dans la durée.

Il faut saluer le travail de notre ancien directeur de cabinet, Fabrice RALLO, auquel le groupe majoritaire était très attaché et qui poursuit le déroulement d'une carrière brillante à la communauté d'agglomération de Bastia - Bravo et merci Fabrice!

Mais la priorité de vos élus reste avant tout le bien-être des Serrissiens. Cet été, l'accent est mis sur de nombreux travaux de rénovation et d'embellissement, et vous avez pu en constater les premiers effets sur les espaces verts de la ville.

Côté loisirs, les Serrissiens pourront de nouveau participer à de nombreuses activités sportives et culturelles grâce au programme « Bougez votre Été ». Tout le programme est sur le site Internet de la ville serris.fr.

Et si vous souhaitez passer une belle journée de vacances, peut-être faites vous partie des centaines de Serrissiens qui ont saisi la chance de partir pour une des dix « Journées à la Mer ».

Dans tous les cas, nous vous souhaitons de bonnes vacances, un bel été et nous vous retrouverons avec plaisir au Forum des Associations, le samedi 8 septembre.

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Nous profitons de cette tribune pour rappeler aux serrissiens qu'il est tout à fait possible de refuser l'installation des nouveaux compteurs communicaux «linky» malgré les arguments de certains installateurs. Il est dommage d'ailleurs que notre Maire ne s'oppose pas aux déploiements de ceux-ci comme c'est le cas pour plus de 500 communes comme Esbly, Coutevroult, Melun etc.

En effet, linky c'est la mise au rebut de millions de compteurs en parfait état de marche quasiment garantis à vie (majorité fonctionne depuis plus de 40 ans), alors que les nouveaux ont une durée de vie de 15-20 ans. Linky, c'est une intrusion dans la vie privée des gens puisqu'ils sont capables de reconnaître la signature électrique des appareils du logement, les périodes d'absence etc. A terme, il se pourrait bien que les données recueillies alimentent le marché du Big data. Linky, c'est le risque de voir ses factures augmenter puisque les anciens compteurs avaient une tolérance au dépassement de puissance, ce qui ne sera pas le cas des nouveaux compteurs et obligera le client à passer au forfait de la tranche supérieure. Le linky allemand a déjà été piraté. Construire tout un réseau communicant autour de l'énergie, c'est prendre le risque en cas d'attaque terroriste de plonger la France dans un black-out.

Linky en l'état actuel ne permet pas de suivre et maîtriser la consommation électrique, ce qui était l'argument phare des promoteurs de ce coûteux projet à 5,7 milliard d'€.

N. Serrissiens

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

21 mois avant les élections municipales de 2020, le directeur de cabinet de M. le Maire a démissionné pour rejoindre la ville de Bastia, poussé à bout par un manque d'organisation et un management plus que douteux, que d'autres (directeur des services techniques, directeur des finances, directeur général des services, directeur général adjoint enfance jeunesse, chef de police municipale) ont subi les uns après les autres depuis 2014. Nous tenions à saluer le professionnalisme et l'engagement de M. Rallo qui a largement contribué par ses propositions aux développements et à l'épanouissement de la ville. Apprécié de tous et chaque jour au service de tous les élus de la même manière. Nous lui devons notamment, « les réunions de quartier » ainsi que « les diagnostics en marchant ». Nous ne pouvons que constater, une fragilisation de la colonne vertébrale des agents de la ville de Serris ce qui laisse présager un manque de stabilité dans les services rendus à la population. QUI SERA LE PROCHAIN ?

Attention polémique: Les compteurs Linky ne sont à ce jour pas obligatoire, vous êtes donc tout à fait dans votre droit en le refusant, si vous ne souhaitez pas vous séparer de votre ancien compteur, faites une lettre à votre prestataire (accusé de réception) pour lui exprimer votre désaccord. M. le Maire a donné, lui, son accord sans un éventuel débat en conseil municipal ou en commission travaux et environnement.

Concours photo Serris en images

Le concours photo « Serris en images » est organisé en collaboration avec le club photo « Image’in Serris » qui participera au jury et qui définit les thèmes à traiter en accord avec la Municipalité.

Deux prix seront toujours remis: le prix du jury et le coup de cœur Facebook.

Le concours photo est réservé aux habitants de Serris, limité à une photographie pour chaque participation et gratuit.

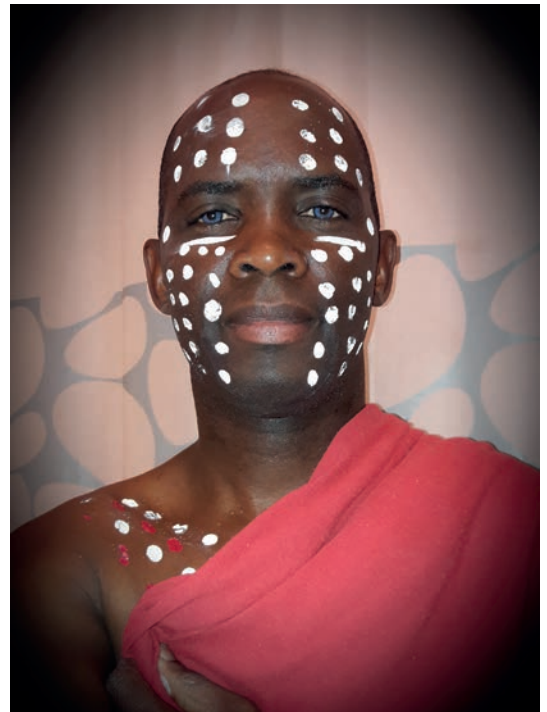
Thème du concours :
« l’été sera chaud ».

Faites marcher votre imagination et votre sens de l’observation. Seuls impératifs, les clichés ne devront pas faire l’objet de photomontage. **Vous devez envoyer vos clichés avant le lundi 10 septembre.**

Envoyez votre cliché à l’adresse communication@serris.fr. Le fichier doit être en haute qualité.

EN SAVOIR PLUS

Toutes les infos sur le concours sont sur www.serris.fr.



.....
DAVY NGABOUT
Prix du Jury
Le thème était
« autoportrait de qui j’aurais voulu être »
.....

**Résultats des coups de cœur pour l’exposition Regard Animal
organisé par le Club photo Image’in Serris**

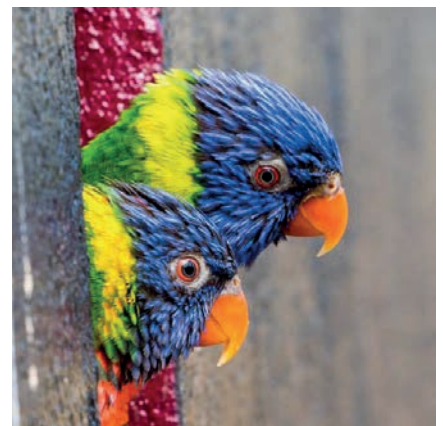
.....
1^{er} prix - L’Aigle
de Florent Moreda
.....



.....
2^e prix - Le Gorille
de Paulo Tavares
.....



.....
3^e prix - Les Perroquets
de Meyer
.....



/ À L’AFFICHE



DU 11 JUILLET AU 19 AOÛT

BOUGEZ VOTRE ÉTÉ

Parc du centre urbain

Du mercredi au dimanche, de 15 h 00 à 20 h 00. Au programme, des animations sportives, culturelles, créatives, scientifiques pour tout public et gratuites ! Programme détaillé page 12

DU 16 JUILLET AU 18 AOÛT

MAIRIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Horaires d'accueil à l'Hôtel de Ville et au Centre Technique Municipal :

- le lundi : 13 h 00 - 17 h 00 (Instruction des demandes jusqu'à 16 h 45),
- du mardi au vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 00 (Instruction des demandes jusqu'à 11 h 45 le matin et 15 h 45 l'après-midi),
- le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (Seul le service État-Civil est ouvert le samedi matin, uniquement sur rendez-vous).

Rappel : le service Accueil Famille n'est ouvert que l'après-midi.



5 ET 19 SEPTEMBRE

COLLECTE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

- Bourg de Serris : mercredi 5 septembre
- Centre urbain : mercredi 19 septembre

Les encombrants ne doivent être sortis que la veille des jours indiqués ci-dessus, après 18 h 00. Prochains ramassages : mercredis, 5 et 19 décembre.

8 SEPTEMBRE - 13 H 00 - 18 H 00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Éric Tabarly

Venez rencontrer les associations partenaires de la Ville. Démonstrations et animations. Présentation de la saison culturelle et des principaux événements organisés par le service Vie Locale. Entrée libre.



22 ET 23 SEPT. 10 H 00 - 19 H 00

SALON DES FUTURS MARIÉS DU VAL D'EUROPE À SERRIS

Gymnase Éric Tabarly

4^e édition

Organisé par Natagency en partenariat avec la Ville de Serris, 50 exposants régionaux réunis sur 600 m². Trois défilés par jour. Food truck et restauration sur place. Tarifs : entrée : 5 € Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. BILLETS EN VENTE SUR PLACE AUX CAISSES. Billetterie en ligne sur www.salon-du-mariage.net

29 ET 30 SEPT. 12 H 00 - 18 H 30

EXPOSITION

« TOILE É MOI »

Salle polyvalente Jean de La Fontaine

Exposition des œuvres de l'association « Toile é moi », Vernissage le samedi 29 septembre à 19 h 30. Entrée libre.

tous les événements de la ville

sur www.serris.fr et sur notre page Facebook officielle  VilleDeSerris